UFCV
formation professionnelle

Calendrier de la formation

> **Dates :** du 03 Novembre 2025 au 17 Novembre 2026
> Formation en alternance à temps plein en continu
> Durée totale de la formation : 1202 heures dont : 602h en centre de formation, 600h minimum en structure d'alternance. Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
> Enseignement théorique : 602 heures soit 35 heures par semaine
> Stage en milieu professionnel : 600 heures minimum pour les salariés, 600 heures minimum pour les demandeurs d'emploi sur des fonctions d'animateur technicien. Congés payés (en fonction de la CCN applicable)
> Parcours partiel : pour faire valoir des équivalences ou des allègements de formation, nous consulter.

Conditions d'admission

> Détenir les exigences décrites dans les "prérequis, exigences préalables à l'entrée en formation".
> Présentation orale devant un jury, d'un dossier comprenant : CV, motivations aux diplôme/bloc(s) de compétences visé(s) + écrit sur table d'une durée de 2h00
> Date des entretiens : 15 et 22-10-25
> Individualisation des parcours de formation : en fonction des équivalences ou allègements/renforcements déterminés lors du module de positionnement

Retrait des dossiers de candidature

> Retrait des dossiers : à partir de Septembre
> Clôture des inscriptions : 15 Octobre 2025

BPJEPS ASEC spécialité animateur

Mention « animation socio-éducative et culturelle »

Lieu : Loon-Plage

Mise à jour Juin 2025

La formation

La formation prépare les professionnels de l'animation socio-éducative et culturelle à l'obtention du **Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport - Spécialité « animateur » mention « animation socio-éducative et culturelle ».** La formation comprend 4 blocs de compétences. Ces blocs peuvent être suivis de manière indépendante. Chaque bloc donne lieu à une certification.
A noter : les blocs 1 et 2 sont communs à tous les BPJEPS.

Objectifs et contenus des blocs de formation

Bloc de compétences 1 (RNCP39926BC01) : *Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation*

Objectifs

- ✓ Identifier le territoire et ses acteurs
- ✓ Analyser les besoins des publics, notamment ceux en situation de handicap
- ✓ Concevoir des projets innovants
- ✓ Maîtriser les outils de suivi et d'évaluation
- ✓ Connaître les enjeux du développement durable et les obligations administratives liées à l'activité.

Contenus

Diagnostic de l'environnement d'une structure
Acteurs du champ de l'animation
Connaissance des publics
Techniques d'entretiens et d'enquêtes
Méthodologie de projet
Gestion administrative du projet (moyens humains et techniques)
Conception et mobilisation d'outils de suivi et d'évaluation
Impact écologique du projet
Conduite d'une équipe (suivi, engagement, gestion de conflits)
Rédaction de bilan de projet

Bloc de compétences 2 (RNCP39926BC02) : *Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation*

Objectifs

- ✓ Maîtriser les outils de promotion des activités de la structure
- ✓ Savoir adapter un message aux différents publics, notamment aux personnes en situation de handicap
- ✓ Sélectionner les canaux de communication les plus pertinents et de concevoir des contenus clairs, attractifs et inclusifs.

Contenus

Connaissance des publics
Accessibilité de la communication
Outils de création de supports de communication
Sensibilisation aux médias et médias sociaux
Règles déontologiques et posture de l'animateur.

RÉGION ACADÉMIQUE HAUTS-DE-FRANCE
Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Prérequis, exigences préalables à l'entrée en formation

> Posséder une expérience minimum de **200 heures** dans l'animation ou un titre ou diplôme de dispense
> Être titulaire d'un diplôme ou titre de **secourisme**
Satisfaire aux épreuves d'admission
>Avoir **18ans à l'entrée en formation**

handicap mental, psychique & troubles dys

> Pour les candidats dont la situation le nécessite, **notre référent handicap** (Deweer Yaël, yael.deweer@ufcv.fr) est disponible pour envisager l'**aménagement** de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF)

Organisme de formation

UFCV
234 rue Saint-Hubert
59830 Bouvines
03-22-33-69-66 - formationpro-hdf@ufcv.fr
> N° déclaration d'activité : 11750896975
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)
Association loi 1901, reconnue d'utilité publique
> Siret : 775685621 00804

Lieu de formation

Espace Jeunes
140Rue Léon Dron
59279 Loon-Plage
> Conditions d'accueil : pour tout ce qui concerne les possibilités de restauration, d'hébergement, etc., nous consulter

€ Coûts

Pour une estimation du coût, nous contacter.
Les **conditions générales de vente** applicables au jour de la commande sont consultables sur le site **formation-professionnelle.ufcv.fr**

Bloc de compétences 3 (RNCP39926BC03) : *Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séquences d'animation et des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de la structure*

Objectifs

- ✓ Concevoir, animer et évaluer des séquences d'activités adaptées à tous les publics.
- ✓ Définir des objectifs pédagogiques clairs, à choisir des méthodes d'animation participatives et inclusives
- ✓ Créer un environnement sécurisé et stimulant
- ✓ Adapter ses pratiques aux besoins des participants
- ✓ Evaluer l'efficacité de ses interventions et ajuster son approche pédagogique.

Contenus
Connaissance des publics
Education populaire et méthodes pédagogiques engageantes
Conception de séquences et séances d'activités
Adaptation et évaluation des séquences d'activités
Gestion de la dynamique de groupe
Prise en compte du handicap
Gestion de conflits
Posture de l'animateur
Gestion des risques
Communication bienveillante
Développement du pouvoir d'agir
Analyse de pratique et outils d'évaluation

Bloc de compétences 4 (RNCP39926BC04) *Organiser et encadrer le « vivre ensemble » des publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle*

Objectifs

- ✓ Créer un environnement de confiance et favoriser le lien social au sein du groupe.
- ✓ Être en capacité de diffuser une information vérifiée sur les enjeux sociétaux : développement durable, valeurs de la République, lutte contre les discriminations, violences sexuelles et sexistes...
- ✓ Prévenir les conflits et favoriser le bien-être de tous.

Contenus
Connaissance des structures
Connaissance des publics
Multiculturalité et interculturalité
Valeurs de la république et de la laïcité et enjeux sociétaux
Gestion des conflits
Aménagement des espaces
Déplacement et sécurité
Rythme des publics
Dynamique de groupe et expression libre
Compétences psycho-sociales

Modalités d'obtention de la certification

Le diplôme est obtenu par capitalisation des **4 blocs de compétences**, après validation du jury régional de la DRAJES. Les modalités de certification sont les suivantes :

Bloc de compétences 1 (RNCP39926BC01) :
Production d'un document écrit présentant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique. Le document sera support à un entretien avec le jury.

Bloc de compétences 2 (RNCP39926BC02) :
Production d'un ou plusieurs supports présentant 2 actions de valorisation d'activité ou de projet (supports de communication notamment) mis en œuvre au sein de la structure d'alternance pédagogique, auprès de deux publics différents. Ce document sera support à un entretien avec le jury.

Références de la formation

> **Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport** - Spécialité « *animateur* » mention « *animation socio-éducative et culturelle* »
> Cours par correspondance : non
> Utilisation du multimédia : oui
> Formation ouverte à distance : partielle
> Diplôme d'État : arrêté du 9 novembre 2024
> Autorité de certification : Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative sports.gouv.fr
> Niveau visé : 4
> Codes métiers : NSF 335 : Animation sportive, culturelle et de Loisirs, NSF 335t : Animation touristique et culturelle
> Formacodes : 15436 : Éducation sportive, 44067 : Animation socioculturelle ;
> ROME : G1202, G1203
> Code Certif Info : 117943
> N° fiche RNCP : 39926-date d'enregistrement : 09/12/2024
> Code CPF : 241669

Diplômes, titres ou référence(s) de(s) personne(s) chargée(s) de la formation

> L'action de formation est encadrée par un **formateur référent** et le **responsable des formations**. Tous deux disposent d'un niveau de formation supérieur (5 et 6) et de l'habilitation conférée par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports à dispenser l'action de formation. De plus, les formateurs ont une **forte expérience** dans le champ de l'animation volontaire et professionnelle et une pratique de la formation d'adultes avérée.

> Des **intervenants extérieurs qualifiés** et recrutés par l'UFCV seront amenés à conduire des séquences de formation au cours de l'action.

Bloc de compétences 3 (RNCP39926BC03) :
Production d'un document écrit personnel présentant des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales, et de conduire une séance d'activités devant les évaluateurs. Le document ainsi que la séance seront supports à un entretien avec le jury.
Bloc de compétences 4 (RNCP39926BC04) :
Production d'un document écrit personnel présentant l'organisation et l'encadrement du « vivre ensemble » au sein de sa structure d'alternance pédagogique. Ce document sera support à un entretien avec le jury.

Modalités, moyens pédagogiques et techniques alloués à la formation

Cette formation en présentiel vous propose un apprentissage dynamique et varié, basé sur les méthodes pédagogiques actives. **Vous alternerez :**
> Des **apports théoriques** pour comprendre les fondamentaux.
> Des **ateliers pratiques** pour mettre en application vos connaissances (jeux de rôles, projets de groupe...).
> Des **visites de terrain** pour découvrir le monde professionnel où vous serez susceptibles d'exercer (Centres Sociaux, Clubs de Jeunes, Accueils de loisirs, Ehpad ...)
> Des **stages en entreprise** pour acquérir une expérience concrète.

L'action de formation dispose :
> d'un **équipement adapté** (salles avec vidéoprojecteurs, matériel sportif, ressources documentaires...)
> d'un **fonds documentaire** composé de revues, ouvrages en lien avec l'objet de la formation. L'accès à une documentation plus large peut-être offert sur demande du stagiaire ;
> d'une **connexion Wi-Fi** et un **portail stagiaire** permettant d'accéder au planning de la formation et aux ressources associées aux séances.
Tout au long de la formation il sera remis aux stagiaires des documents supports qui synthétisent les apports liés aux séquences de formation dispensées. De même les stagiaires seront amenés à construire et partager des outils créés lors de séquences de formation.

Formation à distance : quelques séances de formation pourront être proposées à distance.

Modalités de contrôle de connaissances au cours de la formation

Phase de positionnement :
Livret d'évaluation basé sur le référentiel de certification.
Constitution du parcours de formation nécessaire au stagiaire (allégements et/ou renforcements de formation) afin de conclure un Parcours Individuel de Formation validé par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports. (DRAJES)
Pendant la formation :
Suivi du plan de formation avec tuteur.
Évaluations intermédiaires (référentiel de certification).
Évaluations individuelles et collectives à chaque regroupement.
Synthèses d'évaluation individuelles et de satisfaction disponibles.

Engagement qualité des formations

> Certification Qualiopi n°2411_CN_04819_V2 pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes : actions de formation et validation des acquis de l'expérience (VAE)
> Référencement Datadock
> Charte RGPD-Politique de confidentialité consultable sur le site formation-professionnelle.ufcv.fr

Calendrier de la formation

2025						2026														
Novembre			Décembre			Janvier			Février			Mars			Avril			Mai		
1	S	Férié	1	L	BC 1	1	J	Férié	1	D		1	D		1	M	SAP BC1	1	V	Férié
2	D		2	M	BC 0	2	V	SAP BC1	2	L	BC 3	2	L	BC 2	2	J	BC4	2	S	
3	L	BC 0	3	M	SAP BC4	3	S		3	M	BC 1	3	M	BC 3	3	V	BC4	3	D	
4	M	BC 0	4	J	SAP BC3	4	D		4	M	SAP BC1	4	M	SAP BC1	4	S		4	L	BC 1
5	M	SAP BC1	5	V	SAP BC3	5	L	BC 1	5	J	BC 2	5	J	SAP 3	5	D		5	M	BC 1
6	J	BC 0	6	S		6	M	BC 1	6	V	SAP BC4	6	V	SAP BC4	6	L	Férié	6	M	SAP BC3
7	V	SAP BC3	7	D		7	M	SAP BC1	7	S		7	S		7	M	BC 4	7	J	SAP BC1
8	S		8	L	BC 2	8	J	BC 1	8	D		8	D		8	M	SAP BC1	8	V	Férié
9	D		9	M	BC 3	9	V	SAP BC3	9	L	BC 1	9	L	BC 3	9	J	SAP BC2	9	S	
10	L	BC 3	10	M	SAP BC1	10	S		10	M	BC 4	10	M	BC 4	10	V	SAP BC2	10	D	
11	M	BC 1	11	J	BC 3	11	D		11	M	SAP BC2	11	M	SAP BC3	11	S		11	L	BC 3
12	M	SAP BC1	12	V	SAP BC4	12	L	BC 3	12	J	SAP BC3	12	J	SAP BC1	12	D		12	M	BC 0
13	J	BC 4	13	S		13	M	BC 4	13	V	SAP BC3	13	V	SAP BC2	13	L	SAP BC3	13	M	SAP BC1
14	V	SAP BC3	14	D		14	M	SAP BC3	14	S		14	S		14	M	SAP BC4	14	J	Férié
15	S		15	L	BC 4	15	J	SAP BC4	15	D		15	D		15	M	SAP BC4	15	V	SAP BC4
16	D		16	M	BC 1	16	V	SAP BC4	16	L	SAP BC2	16	L	BC 3	16	J	SAP BC1	16	S	
17	L	BC 3	17	M	SAP BC3	17	S		17	M	SAP BC1	17	M	BC 3	17	V	SAP BC3	17	D	
18	M	BC 3	18	J	SAP BC2	18	D		18	M	SAP BC1	18	M	SAP BC1	18	S		18	L	BC 2
19	M	SAP BC1	19	V	SAP BC4	19	L	BC 3	19	J	SAP BC3	19	J	BC 1	19	D		19	M	BC 4
20	J	BC 4	20	S		20	M	BC 2	20	V	SAP BC1	20	V	SAP BC1	20	L	SAP BC3	20	M	SAP BC2
21	V	SAP BC3	21	D		21	M	SAP BC2	21	S		21	S		21	M	SAP BC3	21	J	SAP BC4
22	S		22	L	SAP BC1	22	J	SAP BC1	22	D		22	D		22	M	SAP BC3	22	V	SAP BC4
23	D		23	M	SAP BC4	23	V	SAP BC1	23	L	SAP BC4	23	L	BC 3	23	J	SAP BC1	23	S	
24	L	BC 4	24	M	SAP BC3	24	S		24	M	SAP BC2	24	M	BC 3	24	V	SAP BC2	24	D	
25	M	BC 3	25	J	Férié	25	D		25	M	SAP BC2	25	M	SAP BC1	25	S		25	L	Férié
26	M	SAP BC3	26	V	SAP BC3	26	L	BC 3	26	J	SAP BC3	26	J	SAP BC4	26	D		26	M	BC 1
27	J	SAP BC1	27	S		27	M	BC 1	27	V	SAP BC 1	27	V	SAP BC3	27	L	BC 2	27	M	SAP BC1
28	V	SAP BC3	28	D		28	M	SAP BC3	28	S		28	S		28	M	BC 2	28	J	SAP BC1
29	S		29	L	SAP BC3	29	J	SAP BC3				29	D		29	M	SAP BC4	29	V	SAP BC4
30	D		30	M	SAP BC3	30	V	SAP BC4				30	L	BC 2	30	J	SAP BC3	30	S	
			31	M	SAP BC1	31	S					31	M	BC 3				31	D	

2026																	
Juin			Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre		
1	L	BC 4	1	M	SAP BC3	1	S		1	M	BC 2	1	J	SAP BC3	1	D	Férié
2	M	BC 2	2	J	SAP BC2	2	D		2	M	SAP BC2	2	V	SAP BC1	2	L	BC 1
3	M	SAP BC4	3	V	SAP BC1	3	L	SAP BC1	3	J	BC 3	3	S		3	M	BC 0
4	J	BC 2	4	S		4	M	SAP BC1	4	V	SAP BC3	4	D		4	M	SAP BC3
5	V	SAP BC2	5	D		5	M	SAP BC2	5	S		5	L	BC 3	5	J	SAP BC3
6	S		6	L	SAP BC3	6	J	SAP BC3	6	D		6	M	BC 1	6	V	SAP 1
7	D		7	M	SAP BC3	7	V	SAP BC3	7	L	BC 3	7	M	SAP BC1	7	S	
8	L	BC 4	8	M	SAP BC1	8	S		8	M	BC 1	8	J	certif BC 1-2	8	D	
9	M	BC 4	9	J	SAP BC1	9	D		9	M	SAP BC4	9	V	SAP BC4	9	L	BC 1
10	M	SAP BC2	10	V	SAP BC2	10	L	SAP BC4	10	J	BC 1	10	S		10	M	BC 4
11	J	SAP BC1	11	S		11	M	SAP BC3	11	V	SAP BC3	11	D		11	M	Férié
12	V	SAP BC2	12	D		12	M	SAP BC3	12	S		12	L	BC 1	12	J	SAP BC4
13	S		13	L	SAP BC1	13	J	SAP BC3	13	D		13	M	BC 1	13	V	SAP BC4
14	D		14	M	Férié	14	V	SAP BC1	14	L	BC 1	14	M	SAP BC1	14	S	
15	L	BC 2	15	M	SAP BC1	15	S	Férié	15	M	rattrapage BC4	15	J	SAP BC3	15	D	
16	M	BC 1	16	J	SAP BC4	16	D		16	M	SAP BC1	16	V	SAP BC1	16	L	rattrapage BC 1.2
17	M	SAP BC4	17	V	SAP BC1	17	L	SAP BC1	17	J	BC4	17	S		17	M	BC 0
18	J	certif BC 4	18	S		18	M	SAP BC1	18	V	SAP BC4	18	D		18	M	
19	V	SAP BC4	19	D		19	M	SAP BC2	19	S		19	L	SAP BC3	19	J	
20	S		20	L	SAP BC2	20	J	SAP BC4	20	D		20	M	SAP BC2	20	V	
21	D		21	M	SAP BC3	21	V	SAP BC3	21	L	BC 1	21	M	SAP BC2	21	S	
22	L	BC 4	22	M	SAP BC1	22	S		22	M	BC 1	22	J	SAP BC4	22	D	
23	M	BC 4	23	J	SAP BC1	23	D		23	M	SAP BC3	23	V	SAP BC1	23	L	
24	M	SAP BC1	24	V	SAP BC3	24	L	SAP BC3	24	J	SAP BC2	24	S		24	M	
25	J	SAP BC3	25	S		25	M	SAP BC2	25	V	SAP BC2	25	D		25	M	
26	V	SAP BC3	26	D		26	M	SAP BC4	26	S		26	L	SAP BC1	26	J	
27	S		27	L	SAP BC3	27	J	SAP BC1	27	D		27	M	SAP BC2	27	V	
28	D		28	M	SAP BC3	28	V	SAP BC1	28	L	BC 1	28	M	SAP BC3	28	S	
29	L	BC 4	29	M	SAP BC1	29	S		29	M	BC 1	29	J	SAP BC3	29	D	
30	M	BC 1	30	J	SAP BC2	30	D		30	M	SAP BC4	30	V	SAP BC4	30	L	
			31	V	SAP BC2	31	L					31	S				

BC0	
Test de sélection	15/10/2025 et 22/10/2025
Positionnement	3-4 novembre
COPIL 1	02/12/2025
COPIL 2	12/05/2026
COPIL3	03/11/2026
RIC	24/09/2025-08/10/2025

Vacances scolaire

férié

	Dépôt des dossiers	Certifications	Rattrapages
BC1	04/09/2026	18/06/2026	16/011/2026
BC2	11/09/2026	18/06/2026	16/11/2026
BC3	06/03/2026	01/04 au 31/05/2026	01/06 au 03/07/2026
BC4	15/05/2026	18/06/2026	15/11/2026